

Localisation :
Île-de-France, Seine-et-Marne



Commune concernée :
Montereau



Superficie du site :
**120 ha, auxquels s'ajoutent
18 ha de darses.**

Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
19 361 habitants (Insee 2016)
**Nombre d'habitants
sur le site :**
entre 25 habitants pour le faubourg
Saint-Maurice, qui est le quartier
d'habitation jouxtant le Parc
d'entreprises, et 27 500 habitants
pour le périmètre de l'étude
hydraulique (croisement des données
de l'Insee et de la population fiscale
correspondant au périmètre de
l'étude hydraulique).

Communauté de communes du Pays de Montereau

Parc d'entreprises du Confluent



Périmètre du site.



Arnaud Bouissou / Terra

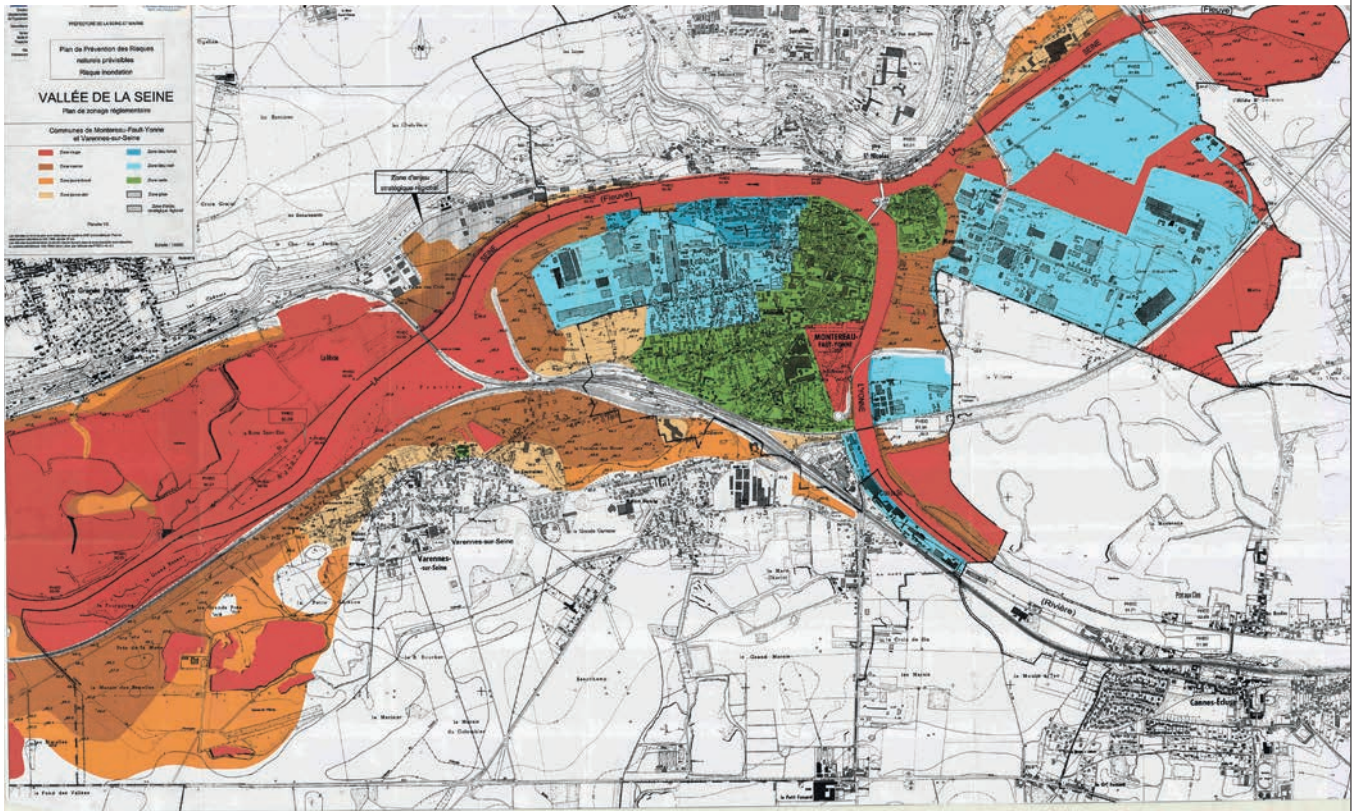
Inondation en Seine et Marne.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site d'étude est placé dans la zone industrielle à l'est de la commune, renommée Parc d'entreprises du Confluent en 2017. Situé à la confluence de la Seine et de l'Yonne, le Parc d'entreprises a pour spécificité d'offrir, en plus d'une desserte routière classique, une desserte par la voie de l'eau et la voie ferrée. Alors que le Parc est à 500 mètres à vol d'oiseau du centre-ville de Montereau, sa spécialisation vers l'activité industrielle et artisanale l'isole des trajets quotidiens des Monterelais. C'est un site stratégique pour la commune car les entreprises du Parc salarient plus de 1 130 personnes et génèrent plus de 2 millions d'euros de fiscalité locale. Le parc immobilier est ancien au regard des critères du marché, qui privilégie les biens ayant moins de vingt-cinq ans.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

La zone d'activité est submergée intégralement pour les plus hautes eaux connues avec des hauteurs d'eau faibles moyennes (hauteur < 1 m). La construction et l'extension des locaux à usage d'activités économiques y sont admises sous certaines conditions de mesures hydrauliques correctives pour compenser les volumes non inondables soustraits à la crue, afin de préserver l'écoulement des eaux.



Carte des aléas.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Les enjeux pour le Parc du Confluent sont de le rendre résilient aux inondations et de redynamiser la zone. Il est attendu du concours d'idées Valbenoîte de :

- proposer des solutions techniques et architecturales permettant de concilier la prise en compte du risque inondation et la réalité économique du secteur ;
- travailler à l'amélioration de l'image et de la perception du parc, grâce à un parti pris architectural et à la valorisation de l'environnement et/ou du paysage ;
- proposer des solutions permettant de rendre les aménagements publics plus transparents hydrauliquement.



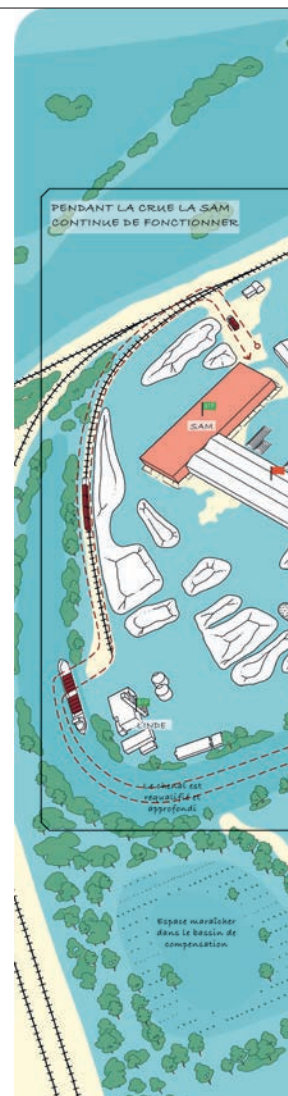
Représentant de l'équipe :
Marie Evo (D&A)

Site Internet :
www.archedenoe.fr



L'équipe

D&A, ALP, CCR, Saville, Eau.P COMME UNE ARCHE DE NOÉ



D&A



Marie Evo
Architecte
urbaniste et
Ingénieur



Elissa Al Saad
Architecte
chercheure



Arthur Eynard
Stagiaire



Sébastien Lemen
Architecte



Gaëlle Anastasio
Illustratrice



Sambo Khoeun

APRÈS LA PLUIE



Anne Sophie Verriest
Paysagiste,
co-gérante
de l'agence



Emmanuelle Bruhat
Architecte,
chargée de
projet

CCR



Nicolas Bauduceau
Ingénieur

SAVILLE

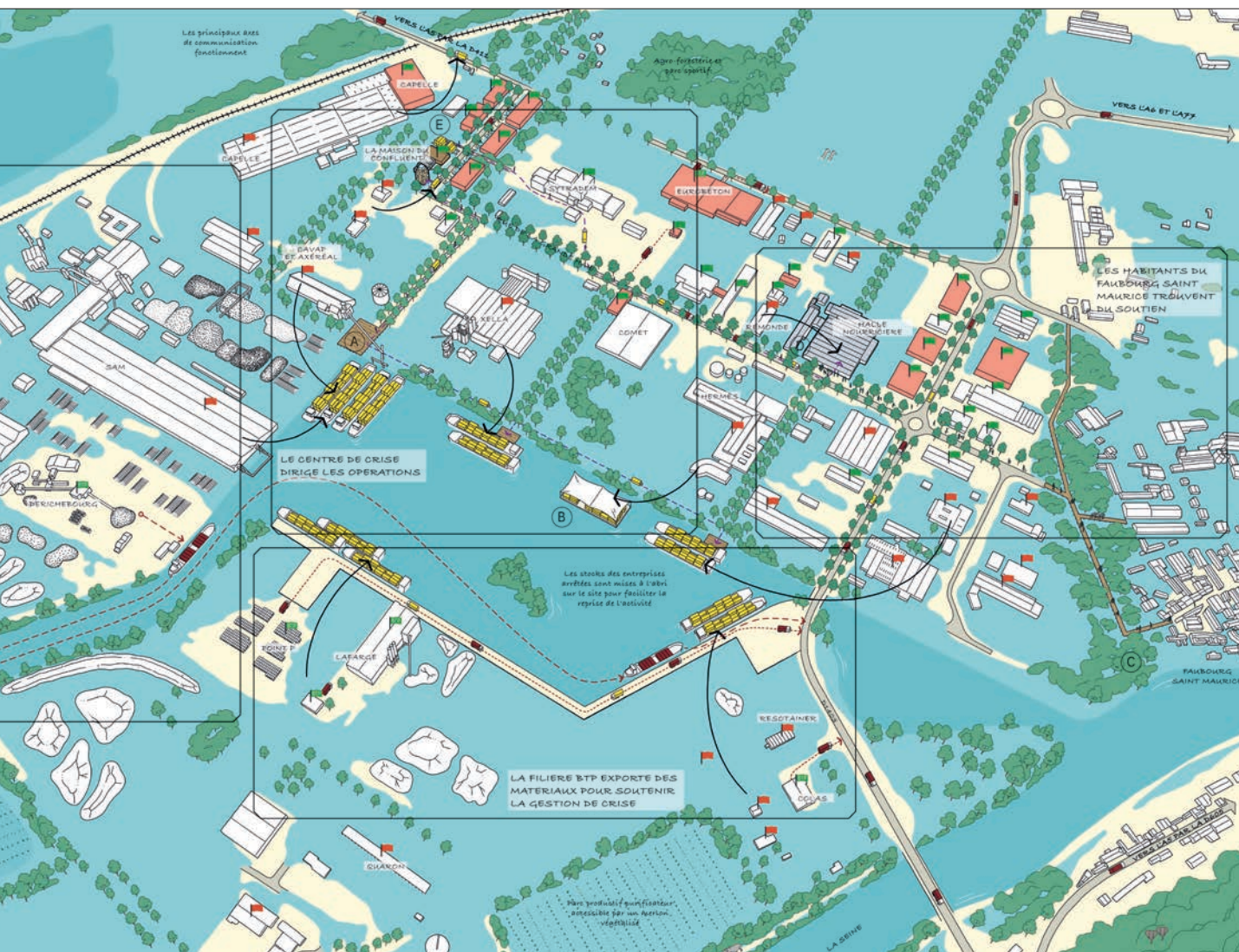


Patrice Vivier
Président

EAU.P.STRATEGIES



Émilie Gascon



Les stocks sont accessibles pendant la crue et la décrue par la traverse surélevée et la plateforme – A. Hermès se sert de son radeau événementiel – B – pour sécuriser son stock de peaux de crocodile. La nouvelle déchetterie reste accessible pendant les trois mois que dure la crue, ainsi que l'espace de réparation du matériel informatique et électronique installé dans la greffe sur pilotis de Comet. La rue de la Grande-Haie étant coupée au niveau de Xella, la continuité est rétablie par une servitude de passage aménagée sur le site de Sytradem. Les habitants du faubourg Saint-Maurice trouvent du soutien dans la nouvelle halle nourricière – D – installée dans l'ancienne miroiterie, et transformée pendant la crue en habitat d'urgence. Les espaces de stockage des maraîchers sont prêts aux habitants qui mettent à l'abri leurs meubles. Ils peuvent également y trouver une aide alimentaire et un lieu pour dormir. Le passage entre le faubourg Saint-Maurice et le parc d'activités est rendu possible par les pontons aménagés dans les tout nouveaux jardins partagés de la Confluence – C. Ce qui servait de promenade devient un axe de communication essentiel aux sinistrés.

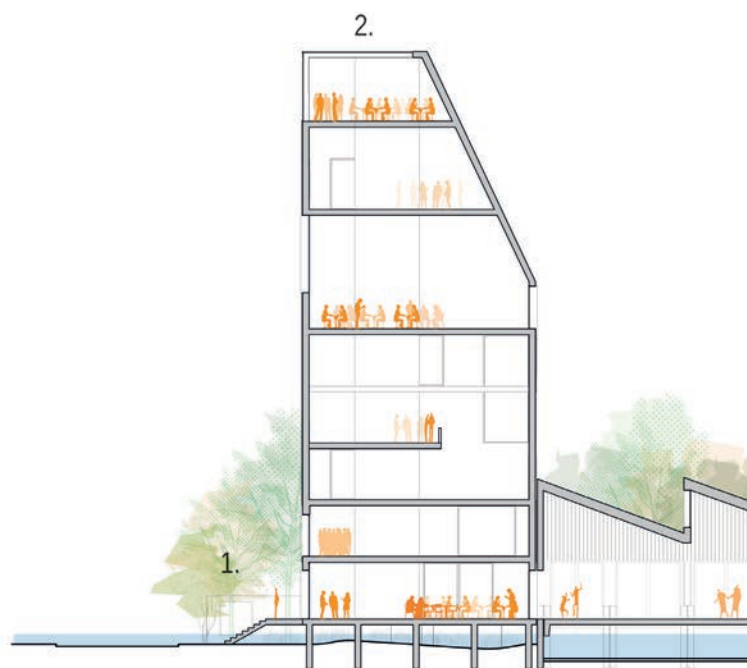
Comme une arche de Noé, le Parc du Confluent continue à vivre pendant la catastrophe et contribue à faire renaître la vie...

Comme une arche de Noé, le Parc du Confluent continue à vivre pendant la catastrophe et contribue à faire renaître la vie... Il change de visage. La darse devient un lieu stratégique pour stocker le matériel des entreprises. Les principaux accès sont hors d'eau et les pontons et plateformes qui agrémentaient le site permettent d'accéder aux stocks. La SAM continue son activité en circuit court avec Derichebourg. Les produits finis sont transportés par péniche et rail jusqu'au quai de chargement Haropa. Des camions prennent le relais et rejoignent l'A5, permettant aux

entreprises de BTP d'exporter les matériaux de construction nécessaires à la relève de l'Île-de-France. Pendant ce temps, les habitants du faubourg Saint-Maurice trouvent du soutien dans la nouvelle halle nourricière muée en hébergement d'urgence... Ce récit permet au pays de Montreuil de créer une association foncière urbaine de projet (AFUP), d'instaurer un périmètre de projet, de remémorer le foncier existant et de partager le coût des investissements entre la puissance publique et le secteur privé. Par cette vaste opération

L'avis du jury

L'équipe a conçu une dialectique entre la vie économique du port et une urbanité écologique à la confluence de la Seine et de l'Yonne. Ce projet propose la mise à l'abri de l'activité économique par temps d'inondation par le jeu de rehaussements et de pontons flotteurs pour les matières premières, évitant la perte des biens (onéreux en particulier pour l'enseigne Hermès) et la production d'embâcles. Mais le projet se distingue surtout par l'aménagement hydrographique assurant un reflux rapide à la normale fondé sur une observation topographique précise des courants et des hauteurs d'eau. Ce projet limite l'impact dans le temps de la crue qui est un facteur majeur d'aggravation des conséquences d'une inondation. Enfin il propose une gestion du temps d'installation. Il s'agit de conduire l'acculturation au risque des entreprises par un accompagnement leur permettant d'anticiper à la fois les aléas matériels concernant le site et les bâtiments, et aussi « le retour à la normale »

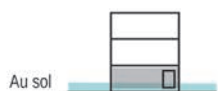


1. LE LABYRINTHE



Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau A :
acceptation sans protection

Jetable

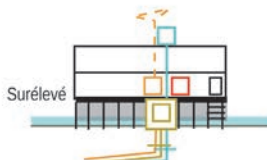


2. LE TOTEM



Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau C+ : acceptation,
protection et transparence hydraulique

Pilotis

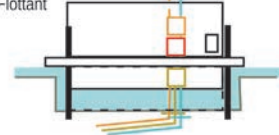


3. L'AMPHITHEATRE



Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau D : acceptation et mouvement

Mobile umide
Amphibie
Flottant



de renouvellement urbain, le parc d'activités redevient visible et offre un nouveau climat d'implantation. Une crue majeure de la Seine peut arriver n'importe quand et coûter très cher au pays de Montereau : vingt fois plus que ce qui a pu être constaté les vingt-cinq dernières années... La prise en compte du risque centennal est obligatoire pour réduire la vulnérabilité du territoire mais ne doit pas freiner l'implantation des entreprises. Le surcoût lié à l'inondation est réel. Racheter le prix du foncier ne suffirait pas à le

compenser. Il faut d'autres arguments pour attirer les entreprises : des services mutualisés, une animation, la perspective de circuits courts... Et aussi démontrer qu'il est possible d'obtenir rapidement un permis de construire!

À la fois espace mutualisé dédié aux relations inter-entreprises et au développement de filières, et centre de crise pendant la crue, la Maison du Confluent est aussi un « catalogue » des choix possibles dans le rapport à l'eau et au sol pour s'implanter ou s'étendre : pilotis,



La Maison du Confluent - E - mue pour accueillir la gestion de crise. Les bâtiments sont dans l'eau. Le labyrinthe de paille se dissout. Le ponton permet d'accéder au rez-de-chaussée des bâtiments. Les fenêtres panoramiques en haut du Totem permettent de surveiller l'évolution de la crue et la décrue... La dalle de l'amphithéâtre est montée à son niveau haut, coulissant le long des ducs-d'Albe. À l'intérieur, on y stocke les canots gonflables de secours. La halle pédagogique, hors d'eau, prête ses machines-outils aux entreprises qui ne peuvent plus fonctionner. Un générateur électrique secourt les petites entreprises. Les conteneurs servent de stockage d'appoint.



4. LA HALLE PEDAGOGIQUE

5. STOCKAGE AU SOL

STOCKAGE SURELEVE

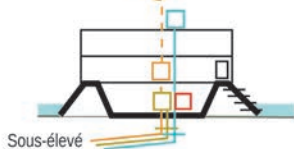


Empêchement de l'eau au RDC
Réponse de niveau B : protection par l'empêchement

Terre

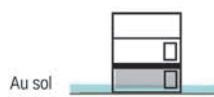


Digue



Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau C : acceptation et protection

RDC Humide



Eaux usées
Clapet anti-retour et cuve sanitaire temporaire

Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau C+ : acceptation, protection et transparence hydraulique

Pilotis



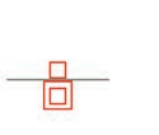
Poste transfo
Surélévé
Au sol



Eau potable
Clapet fermeture et cuve eau potable temporaire



Internet
Protection, autonomie et relance du réseau



plancher mobile, talus, immergé, jetable... Les aménagements proposés sont frugaux, pensés au minimum nécessaire pour renouveler l'attractivité du site tout en réduisant sa vulnérabilité : de nouveaux bâtiments résilients aux « portes d'entrée du site », deux sections de voirie rehaussées, une zone de compensation mutualisée dédiée au maraîchage, un parc entre la Seine et les étangs offrant la possibilité à l'eau de trouver un nouveau chemin, des peignes de végétation redonnant accès à la darse... Cette nouvelle stratégie

d'aménagement permet aussi de désimpermeabiliser, recréer des porosités écologiques, créer de nouveaux usages, diversifier les fonctions, augmenter les parcours et relier le parc d'activités à l'offre existante de loisirs et à la ville. Il est urgent de repenser la rénovation urbaine des espaces productifs en zone inondable par le projet et pas uniquement la règle. Or le projet commence par un récit. Nous proposons de fonder tout projet d'aménagement en zone inondable sur le récit de la crise.

Représentant de l'équipe :
Geoffrey Clamour
(agence Les Marneurs)

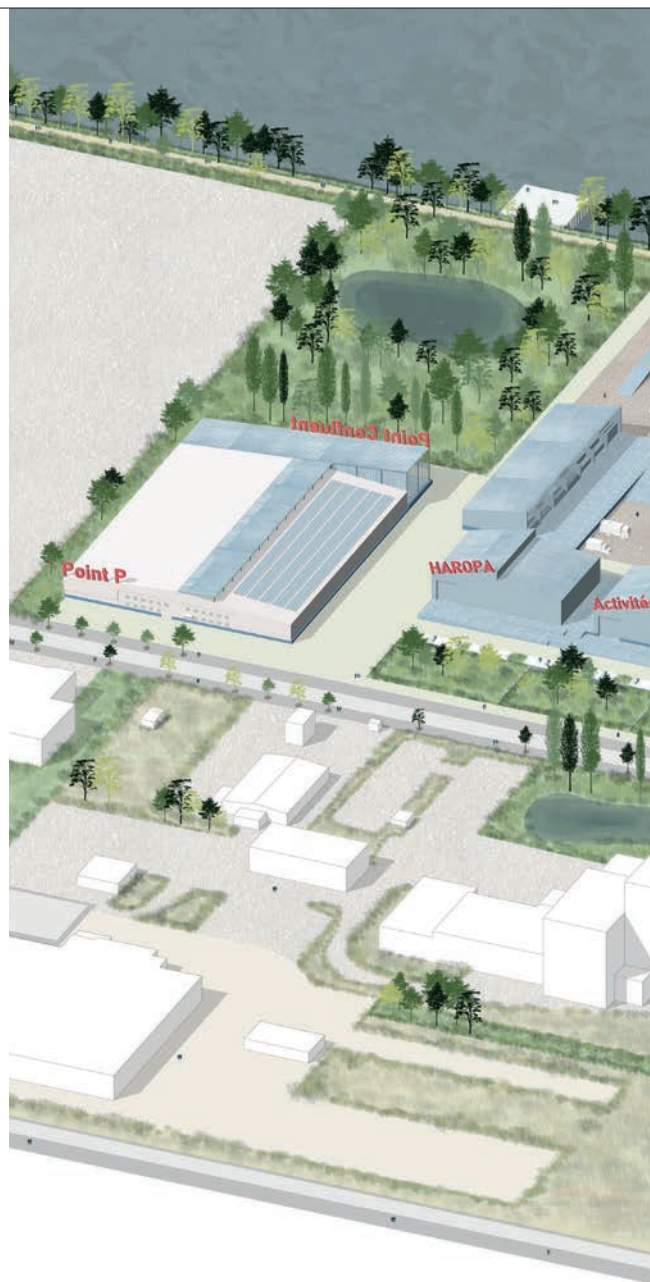
Site Internet :
www.lesmarneurs.fr



L'équipe

Les Marneurs

DE LA FIGURE AU FRAGMENT



AGENCE LES MARNEURS



Antonin Amiot
Paysagiste concepteur
urbaniste, co-gérant



Geoffrey Clamour
Architecte
urbaniste, co-gérant



Coline Marty
Architecte DE spécialité bas
carbone, collaboratrice



Julien Romane
Architecte
urbaniste, co-gérant



Eliot Smouts
Stagiaire
architecte



Marion Trapu
Ingénieure
hydraulicienne



Thomas Beillouin
Docteur en
architecture

HYDRATEC



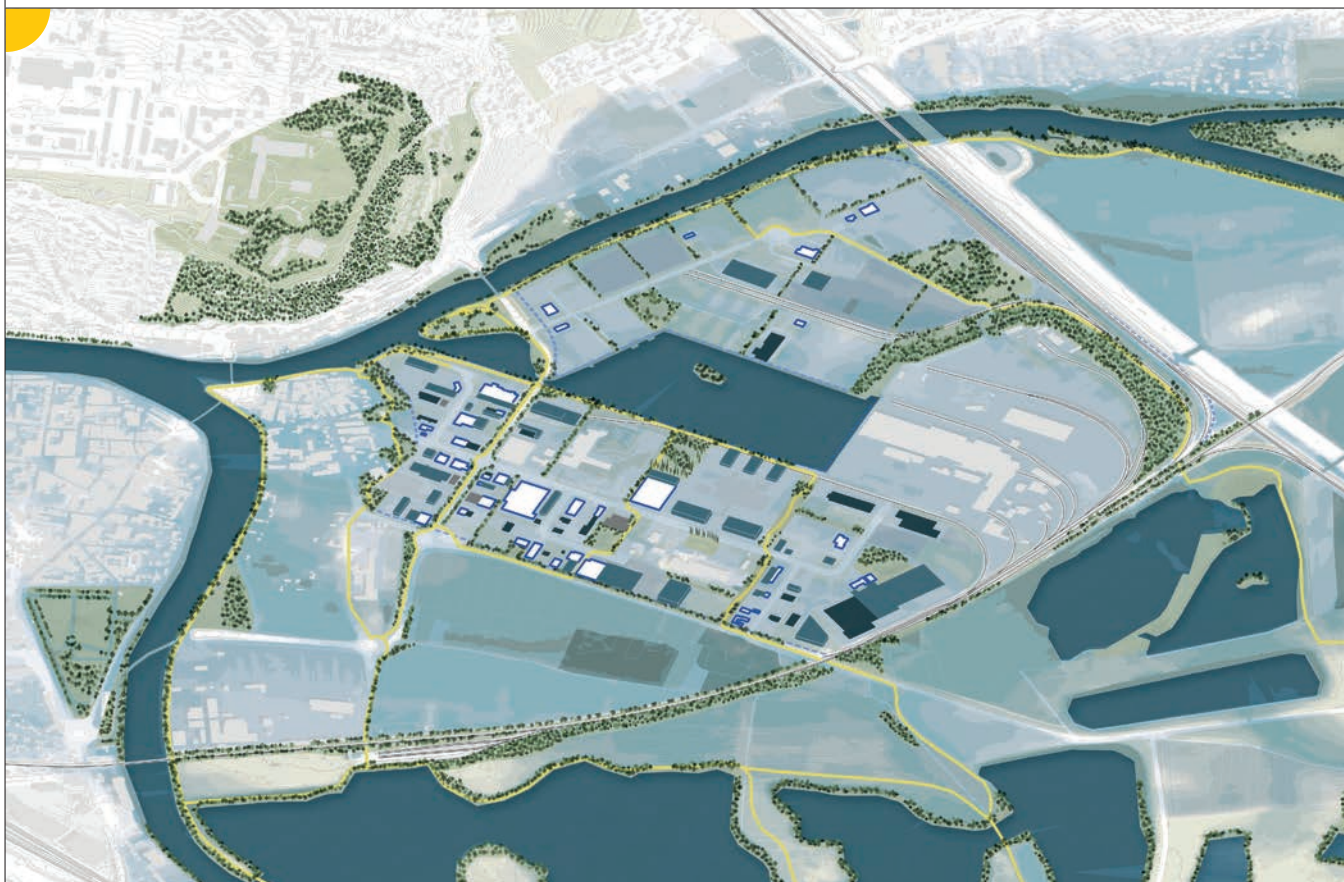
Plan guide résilient à l'inondation du Parc du Confluent avec prise en compte du réchauffement climatique | Une vision globale dans l'espace et dans le temps qui illustre un avenir possible pour le Parc du Confluent « de la figure paysagère jusqu'au fragment de la parcelle ».

Notre projet « De la figure au fragment » croise une vision à la grande échelle du Parc de la Confluent avec une vision qui part de la parcelle pour proposer des principes d'aménagement résilients et concrets.

À travers notre projet « De la figure au fragment », nous avons souhaité témoigner **d'une approche à la fois pragmatique et ambitieuse**, où se rencontrent **une vision à la grande échelle du Parc du Confluent** indispensable pour résoudre les problématiques hydrologiques, et **une vision qui part de la parcelle** et de la réalité des emprises bâties et des besoins des entrepreneurs pour

proposer des principes architecturaux résilients et concrets.

Loin d'être un aboutissement, ce travail se veut être **l'amorce d'un travail de long terme** qui devra nécessairement faire dialoguer tous les acteurs du site autour du thème de l'inondation, mais aussi de la qualité architecturale et paysagère, de la logistique, des processus économiques,



Un nouveau cœur pour la zone du Confluent | Mutation d'une emprise foncière stratégique. Le réaménagement de cette grande parcelle issue de la déconstruction de l'usine Xella Thermopierre représente un nouveau souffle pour la zone d'activité mais aussi l'opportunité d'améliorer la situation du site par l'intégration de l'aléa inondation.

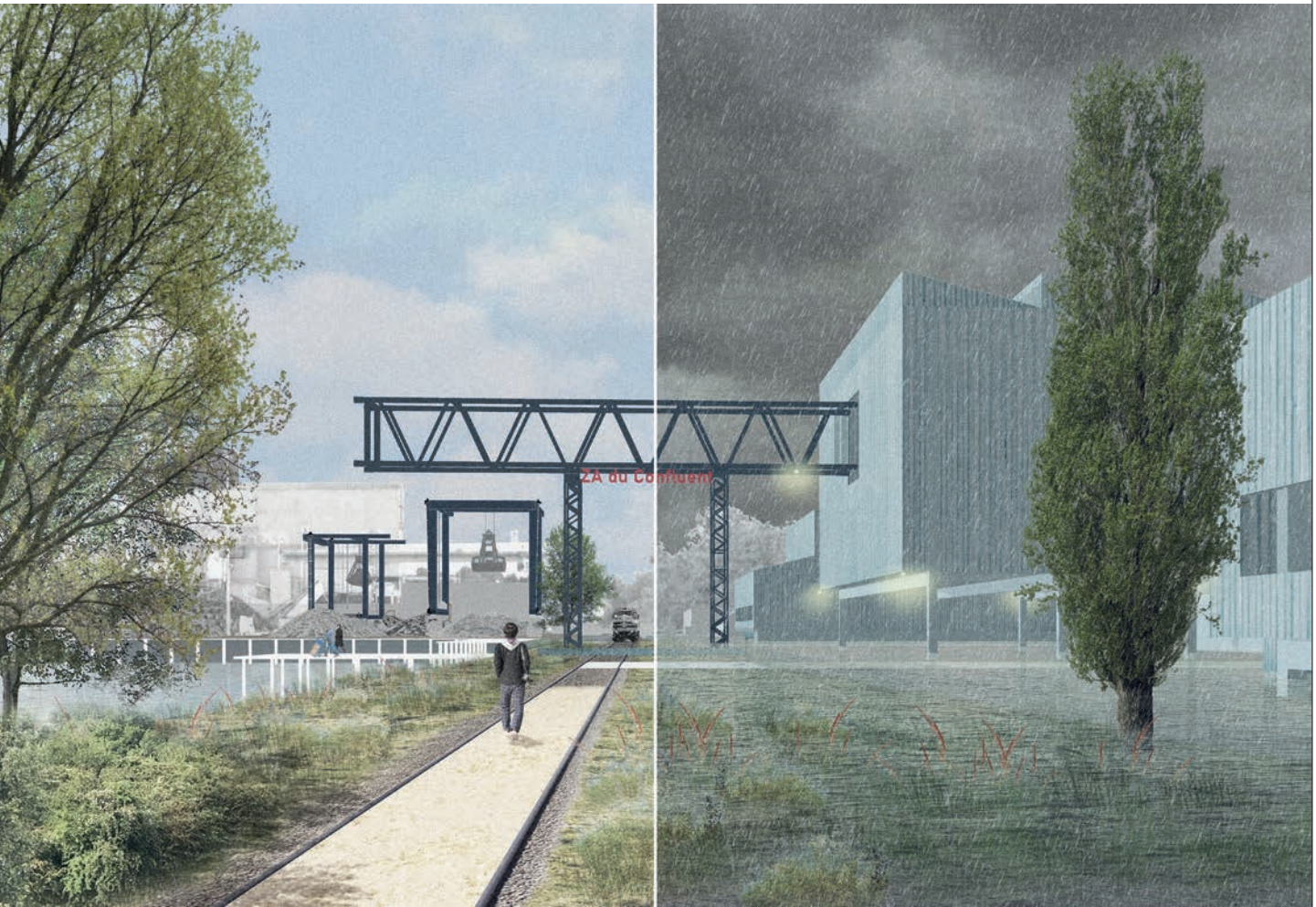
L'avis du jury

Le jury a apprécié l'approche systémique du site et de ses enjeux, la recherche développée en matière de réduction de la vulnérabilité au travers des cas d'études et des panels de propositions, la représentation des scénarios, même si les spécificités des activités industrielles nécessitent le plus souvent une approche au cas par cas. Le jury a souhaité également souligner l'intérêt pédagogique des représentations avec et sans crue.

des modalités de montage et de financement permettant l'évolution du Parc, de l'environnement et plus largement de l'inscription du site dans le tissu urbain de Montereau.

À lumière de la compréhension du site et de l'enjeu inondation, nous avons choisi d'orienter notre réponse suivant plusieurs grandes postures :

- Globalement, **recréer une cohérence à l'échelle du Parc**, en révélant ou en intensifiant la dynamique paysagère et hydrologique préexistante, par la redéfinition d'une trame verte et bleue.
- Sur la partie nord du site, qui est peu construite, **accepter le débordement périodique de la Seine et de l'Yonne**, et retrouver une trame paysagère permettant de maximiser les capacités d'infiltration du site, où les sols sont aujourd'hui très compactés.
- Sur la partie sud, nous proposons plus spécifiquement **une adaptation des bâtiments existants** – majoritairement construits sous la cote des plus hautes eaux connues (PHEC) – et la **conception de bâtiments neufs résilients à l'inondation** grâce à la mise en place de principes constructifs.



Vue du bord de darse en période normale (à gauche) et lors d'une crue centennale (à droite) | Entre espaces accessibles ouverts sur la darse réhabilitée et espaces logistiques résilients, un paysage extensif s'installe pour accompagner le ressuyage du site après la crue.

Chacune de ces grandes postures s'inscrit dans **des pas de temps (2021, 2050, 2100) qui anticipent l'évolution des dynamiques de réchauffement climatique**, notamment l'augmentation de la fréquence des périodes de retour, le changement des régimes de précipitation et l'augmentation du niveau d'aléa des inondations (augmentation du niveau des PHEC).

Le projet que nous proposons ne procède donc pas d'un grand plan de restructuration prédéfini : celui-ci risquerait de passer à côté des besoins réels des entreprises. Il ne propose pas non plus une stratégie exclusivement fondée sur un travail à la parcelle se

construisant au gré des seules opportunités économiques, et ignorant les nécessaires continuités paysagères et hydrologiques du site. Nous proposons plutôt **une vision globale, qui articule l'idéal d'une figure paysagère retrouvée vers laquelle le Parc du Confluent pourrait tendre à long terme, avec une série de « règles du jeu » qui organise l'évolution des différents fragments que représente chaque parcelle d'activité.**

Un projet inscrit dans l'espace et dans le temps qui raconte un avenir possible pour le Parc du Confluent « de la figure paysagère jusqu'au fragment de la parcelle ».

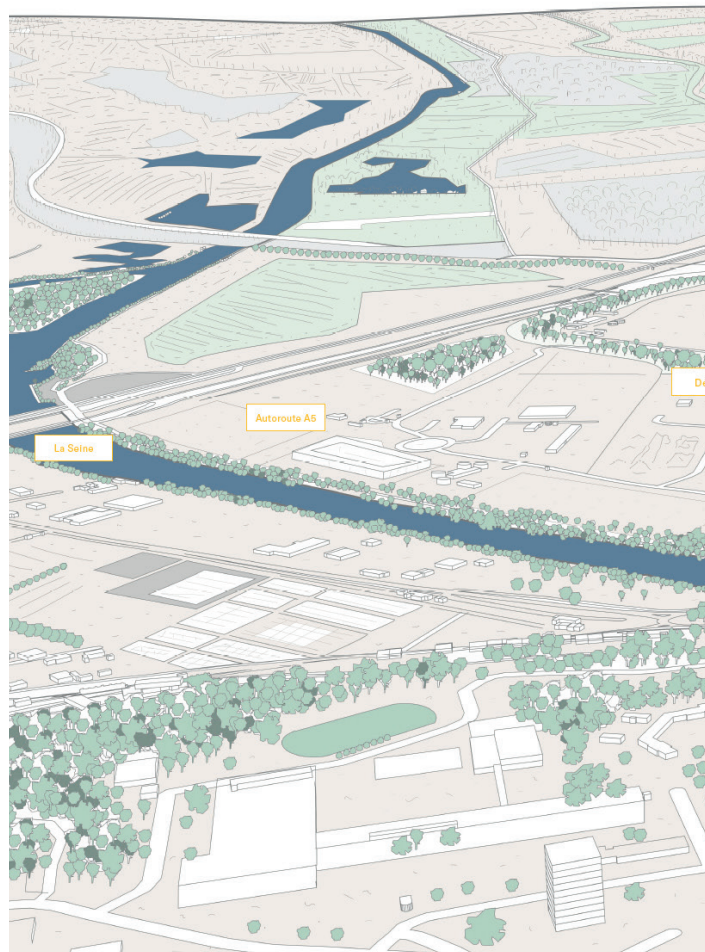
Représentant de l'équipe :
Alexandre Brun

Site Internet :
<http://paulgarcias.com>

L'équipe

Brun & Garcias

PARC DU CONFLUENT



Alexandre Brun
Géographe



Paul Garcias
Architecte



Jérôme Papier
Économiste de
la construction



Le Parc du Confluent : un vaste espace largement inondable de 12 ha qui justifie un réaménagement très progressif, où le sud-ouest du site est privilégié pour déployer une stratégie qui combine l'adaptation aux inondations et la valorisation commerciale.

Un projet très progressif qui conforte la vocation productive du site tout en transformant en profondeur le rapport qu'il entretient avec le risque inondation.

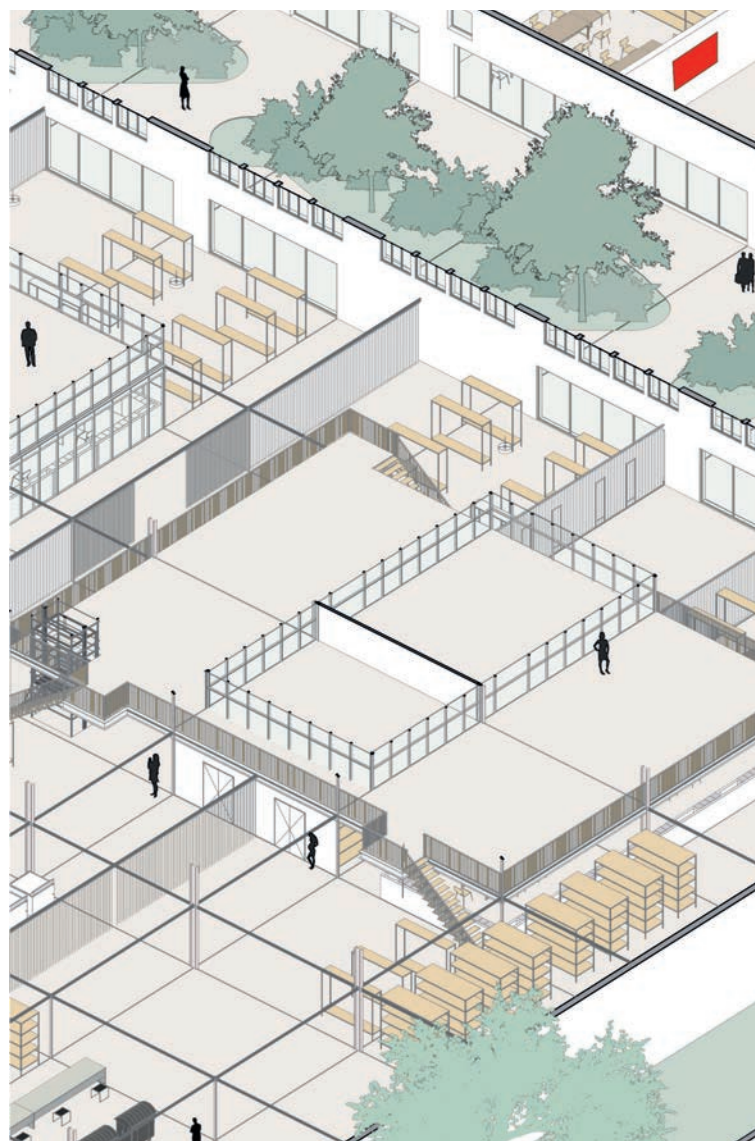
Les dégâts causés par une inondation de la Seine pareille à celle de 1910 seraient aujourd'hui bien supérieurs à ce qu'ils ont été voici plus d'un siècle. En effet, le rythme soutenu de l'urbanisation des zones inondables a augmenté le risque. Son caractère systémique est renforcé par la vulnérabilité de nombreux réseaux. Dans ce contexte, le renouvellement du tissu existant est complexe, en particulier lorsqu'il est

question de conforter l'attractivité de vastes zones industrielles. Les retours d'expériences enseignent en effet que dans un secteur comme celui de Montereau-Fault-Yonne, il est illusoire de vouloir tout transformer en quelques années. D'autant qu'à la problématique des inondations s'ajoutent – entre autres – celle de l'image vieillissante du site et les synergies insuffisantes entre les zones économiques à l'échelle du bassin d'emploi.



Ce visuel présente une partie - hors d'eau même lors des fortes crues - d'un vaste ensemble industriel de 8000 m² de bâtiments résilients ; les clôtures autour du bâtiment recyclé ont été supprimées pour favoriser la transparence hydraulique à l'échelle du site.

Influencé par la Charte d'engagement pour concevoir des quartiers résilients face au risque d'inondation, le projet se veut très progressif. Il repose, dans un premier temps, sur l'adaptation au risque d'un ensemble de bâtiments industriels de 8000 m², situés à proximité d'Hermès. Dans le bâtiment principal aujourd'hui inoccupé, des cellules sont dédiées à une nouvelle génération d'entrepreneurs du textile et de la maroquinerie tournés vers l'upcycling (une sorte de recyclage des matériaux vers le haut). L'une des cellules change de destination en cas d'inondation pour accueillir provisoirement les équipes du SDIS de Seine-et-Marne. Le bâtiment constitue en tant que tel un « refuge » à l'échelle du parc, où les biens et les personnes sont en sécurité. La culture du risque reste l'un des points faibles de la politique relative aux risques en France. C'est pourquoi, à l'intérieur même du bâtiment, les espaces communs sont conçus pour sensibiliser, informer et alerter les personnels : le risque entre ainsi dans le quotidien de l'entreprise. L'objectif est de conforter la vocation productive d'une partie du site déjà en mutation, où Hermès d'un côté de la voie

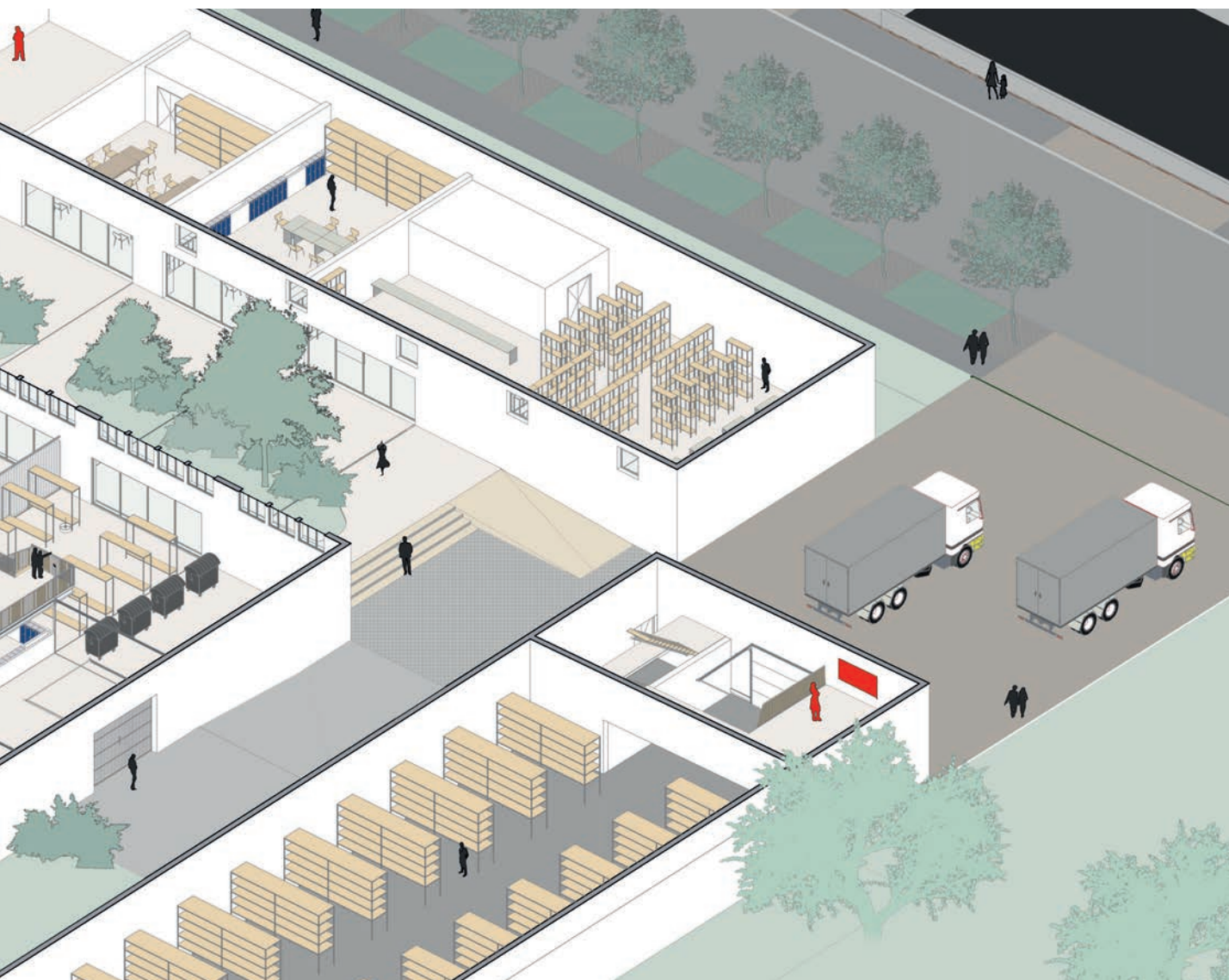




et des entreprises en expansion de l'autre cohabiteraient au profit de tous. Amorcer un tel effet d'entraînement suppose qu'à l'innovation architecturale se mêle l'inventivité des nouveaux venus. Le pari consiste à régénérer d'abord la « vitrine » du Parc d'entreprises du Confluent grâce à des locataires dont la manière même de produire est influencée par les questions climatiques et environnementales. Introduire l'upcycling dans des bâtiments résilients revient à appliquer le concept aux bâtiments eux-mêmes, et à ne pas abandonner le parc aux

activités lourdes, polluantes et dangereuses. La mise en service vers 2040 de la Bassée complètera, le rôle des quatre lacs-réservoirs existants. Pour une inondation de retour 100 ans, le niveau estimé serait de 49,79 m sans la grande retenue de La Bassée contre 49,45 m avec la retenue. Cela ouvre des perspectives nouvelles pour le Parc du Confluent. Après le noyau de bâtiments déjà réhabilités pour 6 millions d'euros sur 5 à 7 ans, le spectre du chantier pourra dans un deuxième temps s'élargir, avec pour principe de ne pas aggraver le risque pour les enjeux déjà existants.

Chaque bâtiment comprend des cellules (production, création...) susceptibles de changer de destination en cas de crue : par exemple des bureaux serviront du PC aux pompiers et à la sécurité civile, d'autres deviennent des espaces de stockage.



Représentant de l'équipe :
Mathieu-Hô Simonpoli
(Estran)

Site Internet :
www.estransite.com

L'équipe

Estran

SORTIR DE L'ENTREPRÔT SEINE

ESTRAN



**Mathieu-Hô
Simonpoli**
Architecte DPLG



Maud Andrianarinosy
Chargée de projet

AUTRES MEMBRES



Louis Redon-Valentin
Chargée de projet



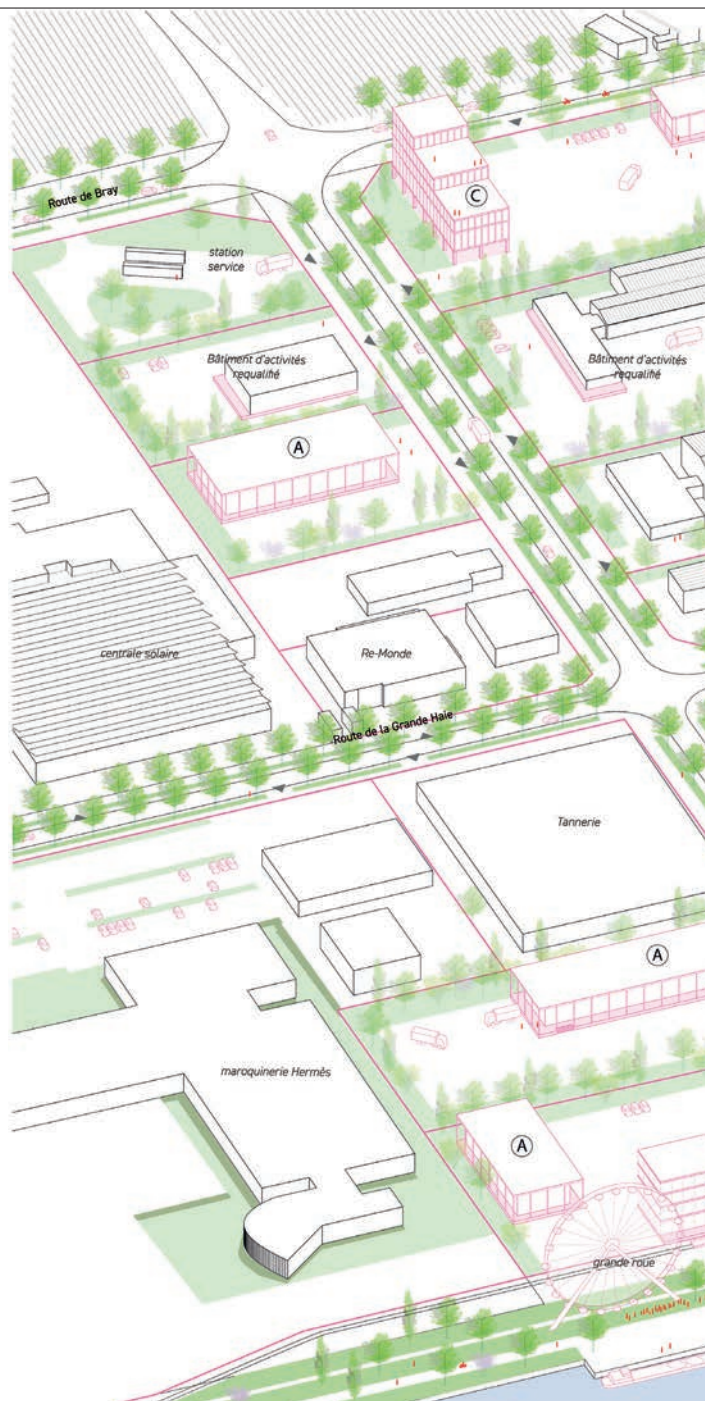
Laure Thierrée
Paysagiste DPLG

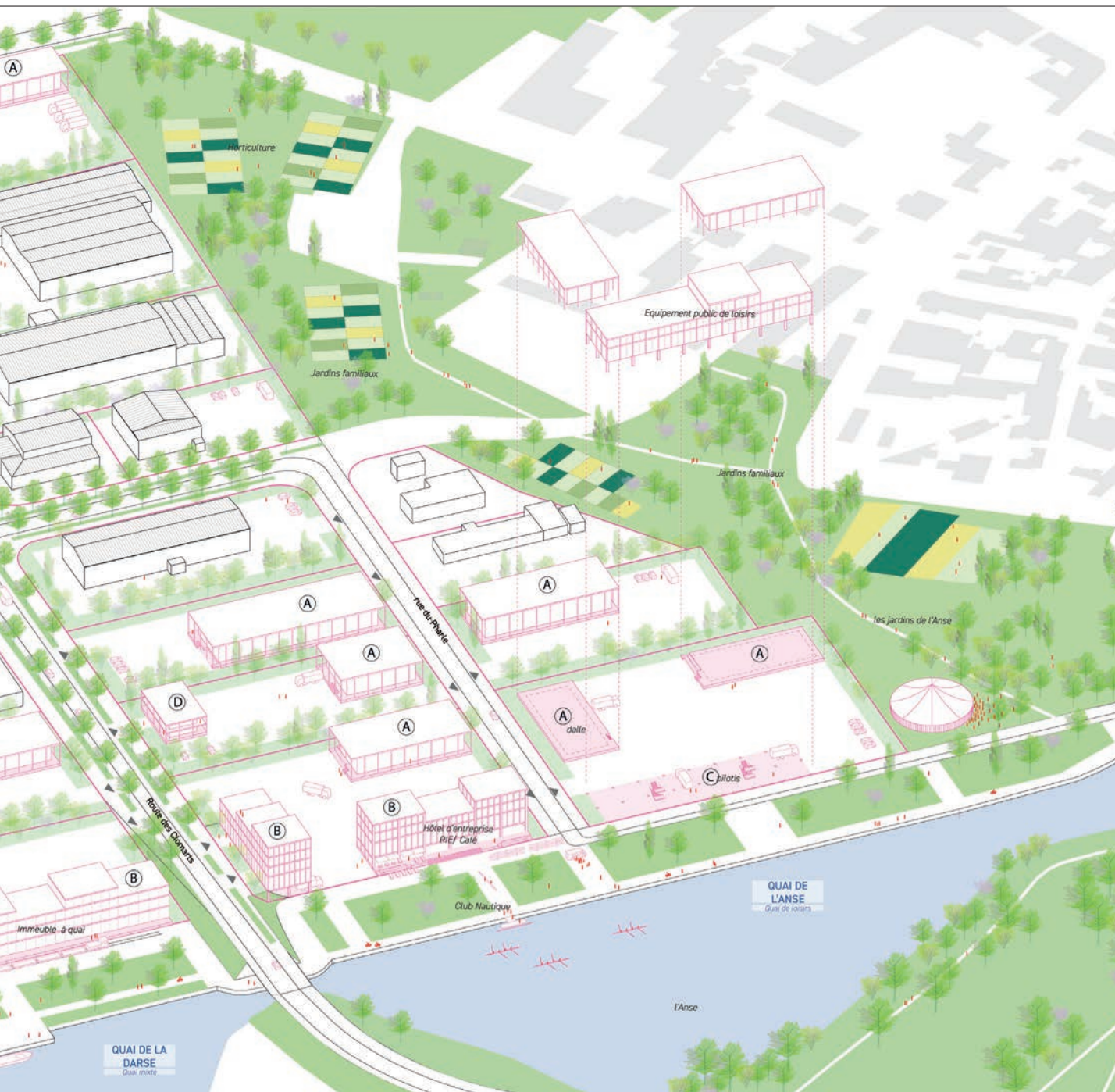


Bruno Barroca
Professeur génie
urbain, architecte



Georgia Guinault
Urbaniste (Paris Sud
Aménagement)



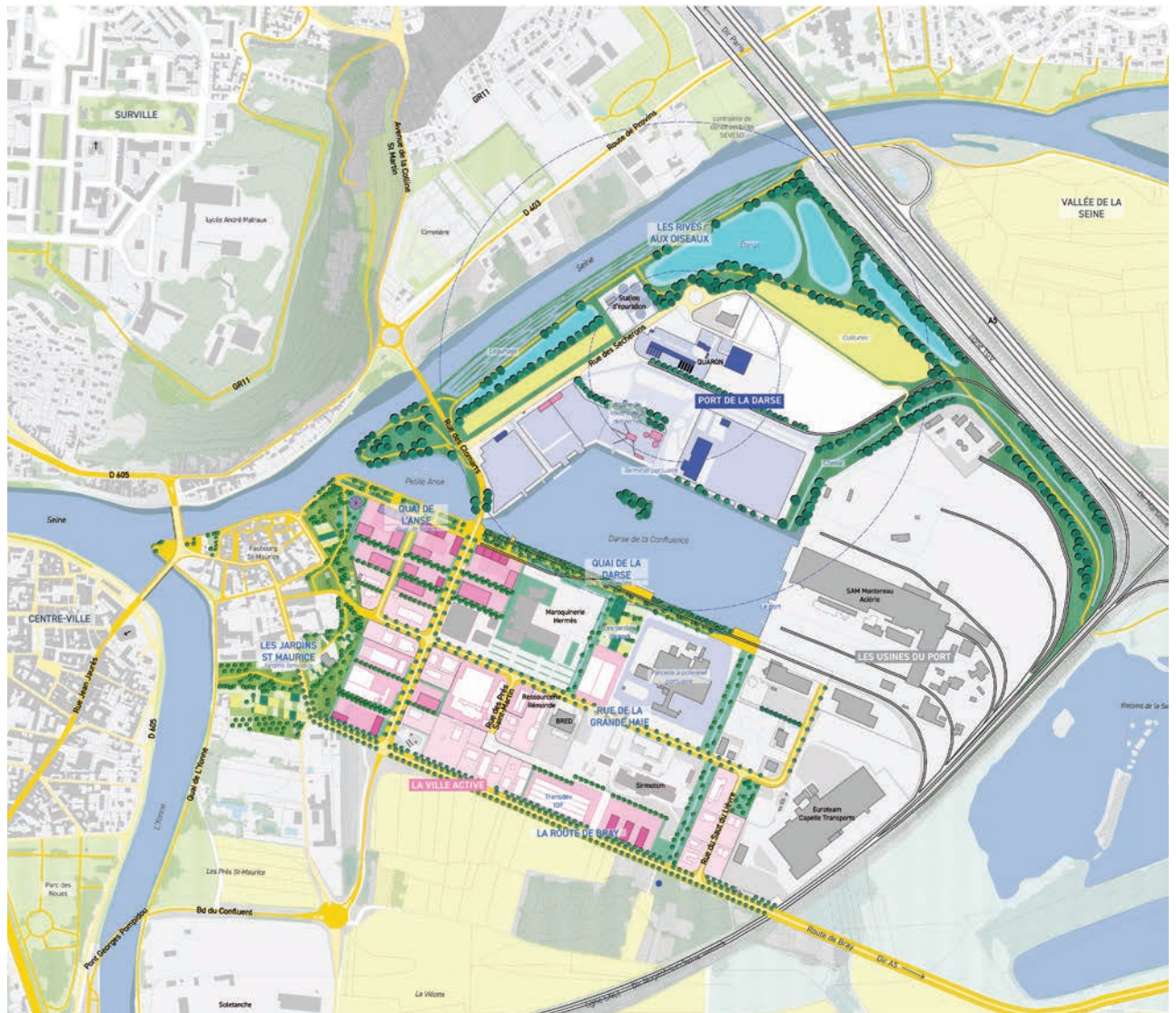


Entre ville et nature, le quai de l'Anse est le lieu stratégique pour installer une mixité d'usage entre activités productives et loisirs.

Une stratégie de gestion du risque et de réparation des milieux pour les humains et non-humains, à partir des rives. Le bassin de compensation mutualisé devient une chance : « le parc aux oiseaux ».

Montereau-Fault-Yonne à la confluence de l'Yonne et de la Seine est dans une situation d'interface entre l'Île-de-France et la Bourgogne, dans un secteur pris entre une géographie agricole et l'influence métropolitaine de la capitale. La zone industrielle du Confluent, créée en 1971, s'est

constituée par poldérisation et remblaiement d'une zone de gravière/sablrière dont l'extraction a participé à l'édification de l'Île-de-France. Cette ZI est issue d'une conception « moderne » de la fabrication de la ville, et en particulier de l'Île-de-France, issue de la planification :



D'une rive à l'autre, quais, jardins, lisières et ripisylve manifestent la géographie de la confluence.

le quartier de logements sur le plateau, l'activité dans la plaine inondable.
 L'enjeu de la prise en compte du risque inondation est d'inverser le regard sur ce territoire servant de la métropole pour amorcer un nouveau cycle de son métabolisme et inscrire sa transformation dans les enjeux des transitions écologiques. Notre stratégie s'articule à plusieurs échelles, de la confluence à l'organisation de la parcelle. Elle s'appuie sur les ressources du site comme levier de sa réparation.
Le paysage de l'eau et des bassées est la première structure du site, la mutualisation du risque inondation conduit à la constitution d'un système

de bassins qui associe gestion de la crue et dépollution de la Seine. Ensemble, ils dessinent un grand parc aux oiseaux véritable réservoir de biodiversité ouvert aux promeneurs Monterelais comme aux cyclotouristes.
Les sols alluvionnaires fertiles sont une ressource peu renouvelable. Malgré la fragmentation de l'agriculture, et les modifications des sols, la (re)constitution d'une couronne agricole vivrière et professionnelle constitue le second pilier de la transition de ce territoire.
Le paysage industriel est un caractère puissant du site, il est conservé. Le recentrement des activités autour de la darse est associé à un accès public



aux berges. Des situations potentielles accueillent des équipements et des espaces publics extensifs, la ZI pourra ainsi entrer en ville.

Le système viaire est requalifié pour redonner à la route de Bray son caractère paysager et structurant, l'avenue forestière construit une nouvelle façade pour la zone d'activités.

Les parcelles privées participent à la constitution du paysage de la confluence, elles sont constituées par une emprise paysagère et un dispositif de cour commune pour adresser les façades sur les voies. Des socles stables à l'eau sont constitués, sur lesquels les édifices sont construits à partir de la récupération des matériaux du site.

Cette stratégie se décompose en trois temps :

- Phase 1 : constituer une première tranche du parc aux oiseaux, requalifier les axes principaux ;
- Phase 2 : relocaliser et densifier les activités autour de la darse et, au sud, requalifier la route de Bray ;
- Phase 3 : finaliser le parc, amorcer les mutations.

Cette stratégie nécessite des investissements publics à la hauteur des enjeux de la transition et de la relance de ce secteur d'activité productive.

Une innovation pourrait être d'impliquer Haropa dans la gestion de la compensation et du vivant comme une contrepartie du bénéfice qu'elle tire de l'exploitation de la Seine.

Représentant de l'équipe :
Hugo Bruley (HBLA)

Site Internet :
www.hbla-landscape.com

L'équipe

HBLA

DE L'EAU À LA TERRE



HBLA



Hugo Bruley
Directeur de
projet



Adèle Meidine
Paysagiste

LOCAL



Benoist Desfonds
Architecte associé



Mathieu Boustany
Architecte associé



Capucine Allé
Architecte

URBAN WATER



Christian Piel
Urbaniste
hydrologue



**Mohammed
Feredj**
Architecte



Au travers d'une série d'actions incrémentielles publiques et privées, une matrice paysagère prend progressivement forme pour transformer durablement le site en un archipel arboré ponctué d'îles productives.

Un projet de renaissance, où paysage et architecture transforment progressivement le Confluent en un véritable Parc d'entreprises bâti sur des principes constructivistes faisant dialoguer productivité et conscience environnementale.

LE PAYSAGE COMME MATRICE

Le projet propose l'utilisation du paysage comme outil de transformation durable du Parc d'entreprises.

Au travers d'une série d'actions incrémentielles publiques et privées, une matrice paysagère prend progressivement forme afin de répondre à une apparente contradiction : un parc industrialo-

productif installé sur une plaine alluviale et inondable à la confluence entre deux cours d'eau majeurs.

La mise en œuvre de la matrice paysagère vise à inverser la figure actuelle, constituée de vases plaques imperméables, en un archipel arboré, où de grandes îles productives sont reliées entre elles par une matière paysage continue,

omniprésente et adaptée aux singularités de chaque situation.

Constituée de différentes entités, cette matrice s'installe de manière opportuniste au gré des opérations. Un paysage animé apparaît progressivement, sous la forme d'une grande ripisylve, un véritable Parc d'entreprises, à la fois productif et attractif.

Une série d'équipements et d'itinéraires sont proposés afin de répondre aux différents besoins et inscrire le projet au cœur du paysage socio-culturel local en créant des liens entre le Parc du Confluent, les Monterelais et la Seine.

UN NOUVEAU POSITIONNEMENT, VERS UN DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Notre réflexion autour du positionnement stratégique du Parc d'entreprises nous a amenés à considérer l'incroyable potentiel que recèle le site par sa position géographique et les infrastructures qui le bordent. Multimodal par nature, cet aspect

du Parc du Confluent est sous-exploité.

Par ailleurs, le parc dispose d'entreprises et syndicats mettant à l'honneur la revalorisation de l'acier pour le BTP, et la collecte et le recyclage de déchets ménagers et professionnels.

Le projet propose donc de renforcer l'attractivité du Parc en tant que lieu spécialisé dans la récupération, le recyclage et la transformation. La proximité fluviale avec les travaux du Grand Paris Express permet d'imaginer d'autres secteurs d'activité à promouvoir et qui viendraient compléter ceux déjà existants.

Il s'agit de favoriser l'émergence d'un écosystème d'entreprises dans une filière porteuse pour les prochaines décennies et par la même occasion de préserver le milieu industriel et artisanal existant et de l'ancrer dans ce territoire.

DE L'EAU À LA TERRE

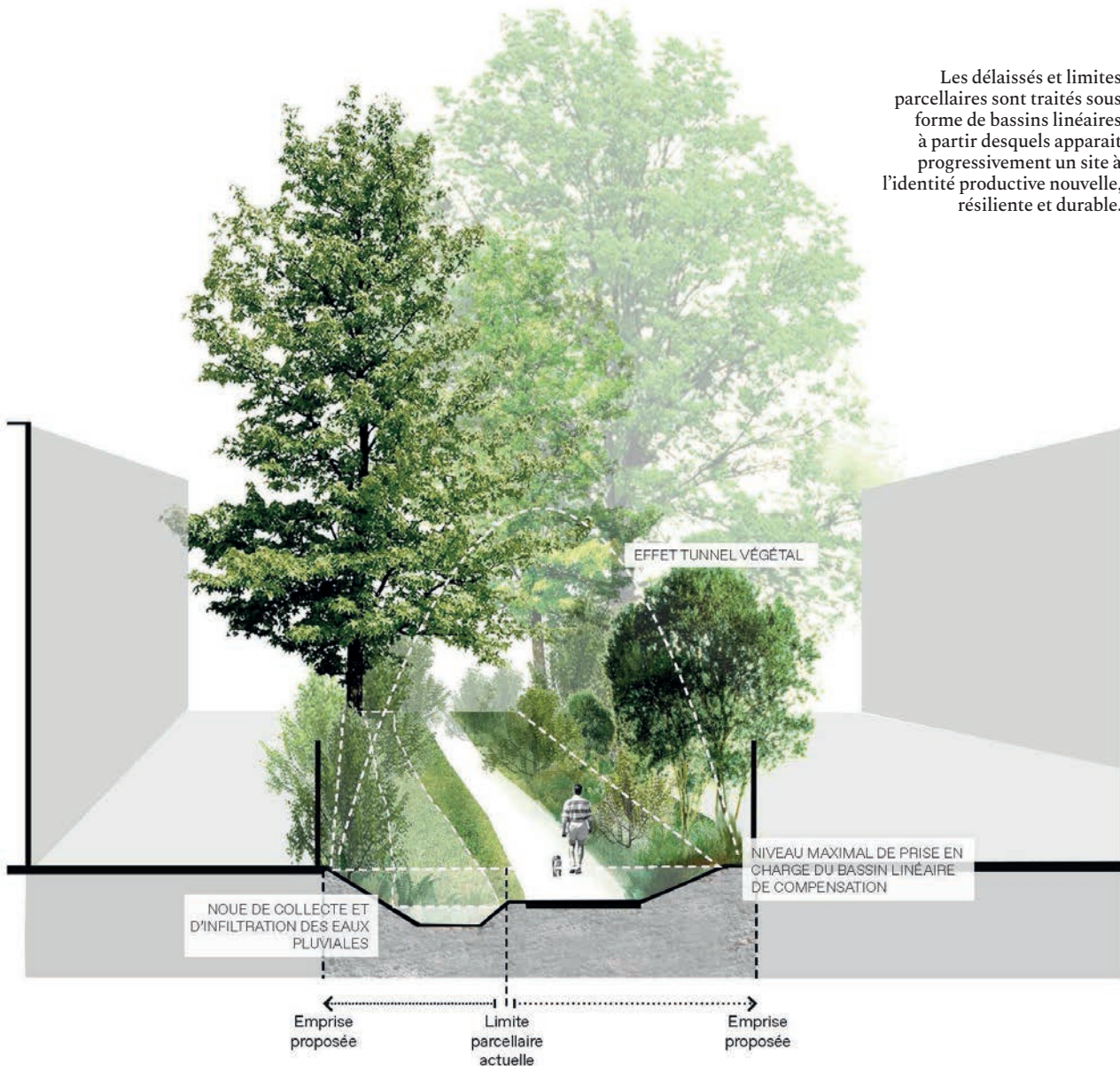
La revalorisation de terres, du Grand Paris, comme du site de Montereau, est un enjeu important.



Les grandes continuités paysagères présentes à l'échelle géographique sont accueillies et amplifiées au cœur du site, révélant son identité et son rôle au sein d'un écosystème territorial.



Les délaissés et limites parcellaires sont traités sous forme de bassins linéaires à partir desquels apparaît progressivement un site à l'identité productive nouvelle, résiliente et durable.



En effet, la création de volumes inondables sous différentes formes (bassins de compensation, bassins linéaires, merlons) implique leur gestion sur le périmètre du Parc. Le projet utilise cette ressource afin d'organiser la densification progressive des activités.

Afin de permettre l'installation de nouvelles constructions résilientes aux aléas hydro-climatiques, celles-ci s'implantent au travers d'une alternance de déblais/remblais constituant un paysage de merlons. La construction s'installe ainsi au-dessus de la ligne des plus hautes eaux, à l'aide d'éléments porteurs standardisés, préfabriqués et modulables. Constituées d'une enveloppe en briques de terre crue issue du traitement même des terres de site ou de celles du Grand Paris, les nouvelles constructions bénéficient d'une régulation thermique et hygrométrique qualitative, tout en limitant

le recours à des matériaux de finition de second œuvre.

Grâce à l'usage de matériaux revalorisables et biosourcés, ce type de bâtiment peut ainsi s'étendre, s'agrandir, muter, se multiplier ou même réduire son emprise de façon durable.

LA RENAISSANCE

Au terme de cet exercice, nous espérons voir émerger un nouveau Confluent, qui réponde aux spécificités du site et puisse inspirer d'autres collectivités et Parc d'entreprises de demain. Une renaissance bâtie sur des principes constructivistes faisant dialoguer attractivité, productivité et conscience environnementale, une illustration du potentiel que détient l'industrie dans la composition des paysages durables de demain.

Représentants de l'équipe :
Guillaume Saleil,
Paul Reyre (SERA)

L'équipe

Sera- Sillages

**FLACHES –
INFLEXIONS
PAYSAGÈRES ET
ARCHITECTURES
FLEXIBLES**



SERA



Guillaume Saleil
Architecte
cogérant



Paul Reyre
Architecte
cogérant

SILLAGES



Baptiste Hervy
Paysagiste et
hydrologue



Aménagements paysagers au cœur du Parc du Confluent, les bâtiments d'activité construits autour d'un bassin de compensation mutualisé sur le site de la Miroiterie.

L'inondabilité est une opportunité pour créer des espaces propices à tous les vivants : flaches paysagères, architectures flexibles, pensées pour s'adapter à la mouvance de l'eau et des activités.

Les réflexions urbaines, paysagères et architecturales que soulève le futur aménagement du Parc d'entreprises du Confluent au regard du risque lié aux inondations s'inscrivent dans un questionnement plus large, celui du devenir des espaces d'activités liés aux territoires fluviaux. Transformer les contraintes liées à l'eau en qualités paysagères et architecturales tout en apportant des réponses aux problématiques issues de la mouvance économique caractéristique de ces espaces d'activités sont les deux enjeux que nous avons souhaité questionner.

INSCRIPTION DANS UN TERRITOIRE

Faire de l'eau et de sa gestion paysagère un atout s'avère être la meilleure compensation aux risques qu'elle induit. Que ce soit au travers de références au grand territoire (les vallées de la Seine et de l'Yonne, la

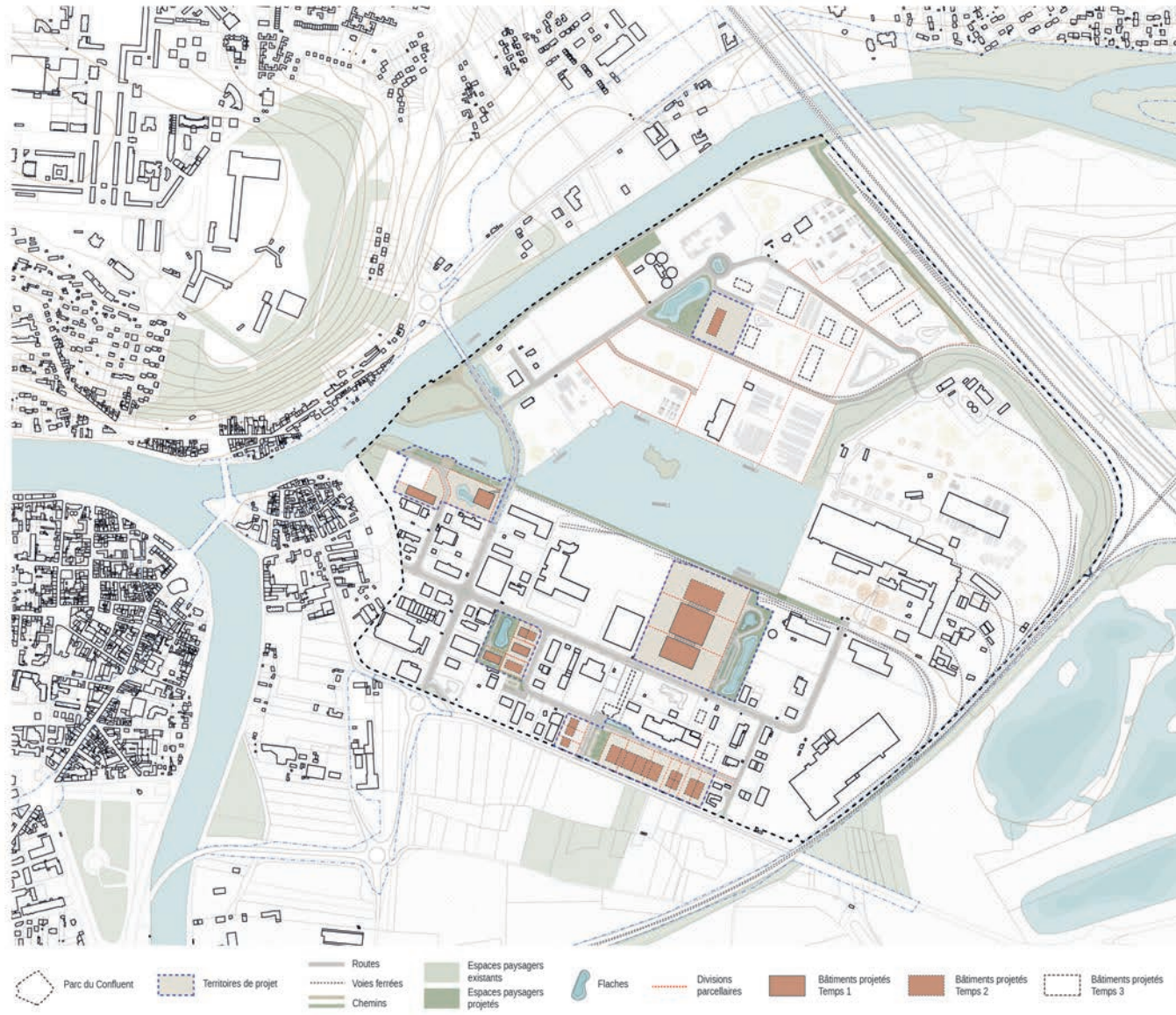
Bassée), par la mise en valeur de l'activité portuaire (la darse, les fleuves), ou par le développement d'une architecture résiliente à l'inondation, la capacité du Parc du Confluent à se transformer afin de s'inscrire dans son environnement permettra de lui conférer une nouvelle identité.

Les flaches développées dans le projet, pour prolonger le paysage de marais au sein du parc d'activités, visent à répondre à l'inondabilité du site tout en introduisant la notion d'espaces publics dans ce lieu d'activités.

MUTUALISATION

Chaque échelle d'intervention s'appuie sur la notion de mutualisation, d'appréhension collective des solutions face à des phénomènes difficilement perceptibles ou contrôlables. Les questions liées à l'inondation, aux aléas économiques et à la mouvance





Plan guide, une évolution du Parc du Confluent à imaginer dans le temps long.





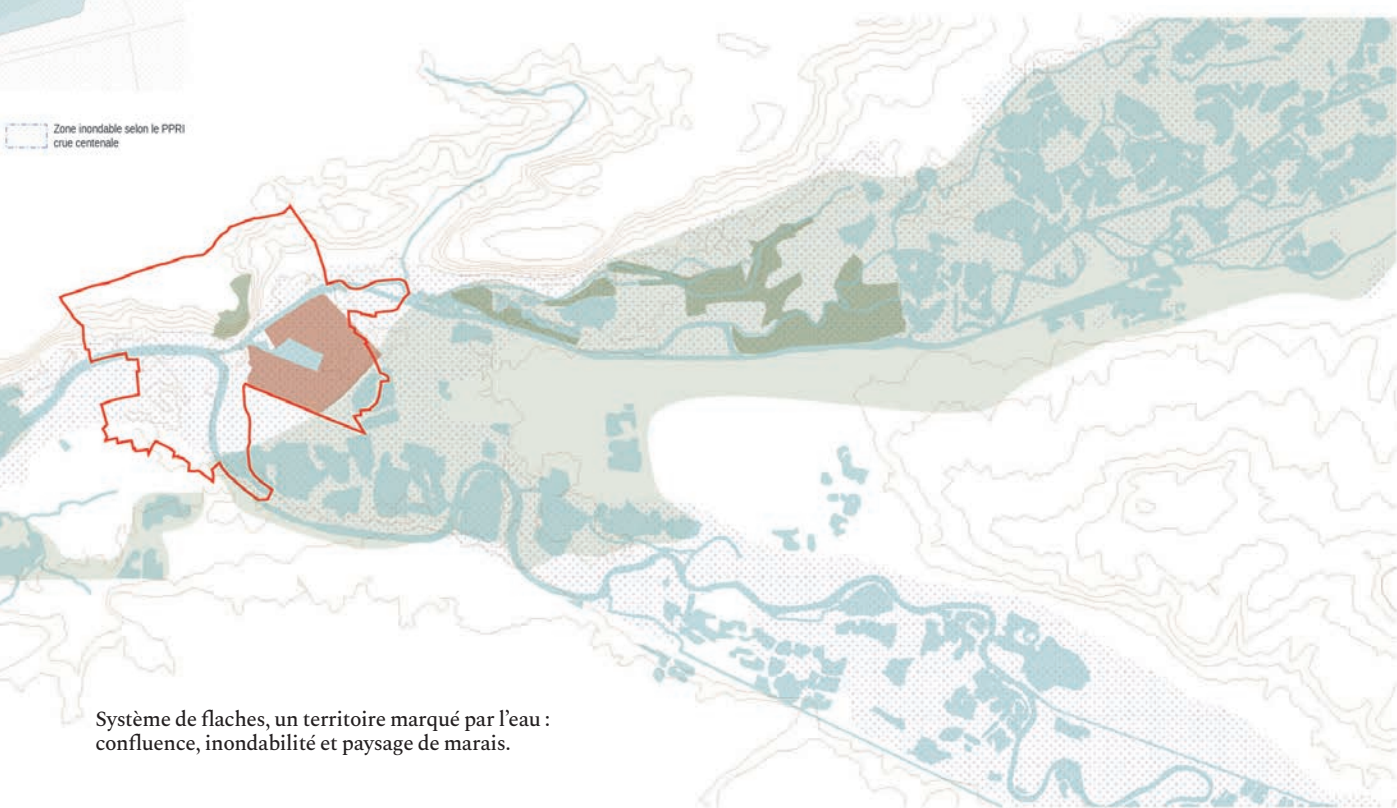
des activités peuvent trouver des réponses pertinentes par la mutualisation des moyens correctifs.

La création de bassins de compensation mutualisés permet l'ouverture de droits à construire tout en créant des inflexions paysagères, des vides capables de contenir les eaux mais également d'accueillir les usages des personnes travaillant sur site, des habitants de Montereau ou des visiteurs. L'implantation de programmes collectifs aux entreprises, le partage de bâtiments ou de parcelles entre plusieurs entreprises sont autant d'hypothèses expérimentées dans ce projet.

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

La mouvance économique, traduite par l'évolution imprévisible des activités dans les zones productives, génère le morcellement des espaces et l'obsolescence du bâti, rendant difficile toute planification. La nécessité d'imaginer l'évolution du parc dans le temps long, par scénarios, au même

titre que les épisodes fortuits de crues, nous amène à prévoir des aménagements par touches disséminés au travers d'un plan guide. Ce plan prévoit des possibilités d'évolution où les aménagements débutent par des petites interventions et se poursuivent si les premiers sont un succès. Une architecture résiliente aux inondations et garantissant la transparence hydraulique, doit être le support de nouvelles manières de concevoir et construire les bâtiments d'activités : des architectures pérennes, modulaires, capables de s'adapter à l'évolution des usages et des activités.



Zone inondable selon le PPRI
crue centennale

Système de flaches, un territoire marqué par l'eau : confluence, inondabilité et paysage de marais.

Représentants de l'équipe :
Gaetan Brunet
et **Chloé Valadié**

Site Internet :
<http://www.ur-bau.eu/>

L'équipe

UR Architecture- Urbanisme, Altitude 35, DCIC

MESURES DE LA CONFLUENCE



UR



Gaetan Brunet
Co-gérant de
UR Architecture
Urbanisme



Chloé Valadié
Co-gérante de
UR Architecture
Urbanisme

DCIC



Damien Callens
Gérant



**Marie Cazaban-
Mazerolles**
Docteur en
littérature



**Julien Claparède
Petitpierre**
Docteur en
philosophie

ALTITUDE 35



Benoît Barnoud
Co-gérant



Clara Loukkal
Co-gérante



La confluence Seine-Yonne, dynamiques paysagères et hydrauliques.

« Mesures de la Confluence » propose une série d’actions graduées à haute valeur hydraulique et paysagère et donne de nouvelles perspectives à une zone d’activités en perte de vitesse.

Le site de Montreuil est emblématique des zones industrielles – anciennes, modernes ou contemporaines – qui ont fait des assiettes horizontales de bord de fleuve des situations d’implantation stratégiques.

Archétype de la zone d’activité fluviale, le Parc d’entreprises du Confluent convoque trois sujets dont l’entremêlement se joue à plusieurs échelles :

- le risque d’inondation – à aborder dans une optique dynamique des logiques et réglementations actuelles de prévention mais à envisager aussi dans la perspective des débordements liés au changement climatique ;
- le renouvellement des zones d’activités et plus largement les situations urbaines obsolètes dont nous devons reconstituer aujourd’hui une raison

d’être en phase avec les enjeux contemporains ;

- l’inscription du projet dans le changement climatique, qui engage deux mouvements symétriques : d’une part, l’idée que toute intervention doit dorénavant être orientée selon son apport à la décarbonation de nos modes de vie ; d’autre part, accepter que toute forme de prospective ou de prévisibilité est mise en échec par les effets encore méconnus de la transformation du climat.

AJUSTEMENTS ET MESURES

Nous proposons une démarche de projet fondée sur la notion d’ajustements. Conjugée au pluriel, elle fait de la finitude des dispositifs une invitation à les envisager d’emblée en essaim. Il s’agit d’interventions légères mais décisives, préventives



Les mesures de la Confluence : protection, quantification et temporalité.



Trois stratégies co-agissantes : mesures territoriales, mesures communes et mesures de stimulation.

mais aussi informatives. Elles se déclinent sous la forme de MESURES, recoupant les enjeux de protection, de quantification et de temporalité. Si elles sont individuellement fines (légères, économes et simples), elles s'articulent pour former un système ouvert, structurant et décisif. Ainsi assemblées, elles permettent de dégager un volume de près de 100 000 m³ sur le site du Parc du Confluent, soit la prise en charge complète des eaux de ruissellement pluvial à 100 ans + 40 % (aggravation hypothétique liée au changement climatique).

Les mesures constituent un système ouvert, actionnable selon des temporalités à articuler avec les évolutions du risque climatique. Elles peuvent également être appréhendées comme une boîte à outils dont on dispose en fonction des leviers de financement et des montages opérationnels. Elles sont réparties en trois niveaux d'intervention qui correspondent à des régimes, des échelles et des enjeux distincts et complémentaires :

- les mesures territoriales intègrent le parc d'activité, dans des logiques paysagères, de mobilité et d'urbanité macro ;
- les mesures communes renforcent la qualité hydraulique, paysagère et d'ambiance du parc tout en activant sa mutation sur moyen/long terme – elles mutualisent la gestion des risques et des compensations ;
- les mesures de stimulation favorisent de nouveaux usages plus hybrides et dégagent des formes de constructibilités renouvelées.

SCÉNARIOS ET EFFETS

Les mesures proposées s'inscrivent en majorité dans le domaine public, envisageant plusieurs scénarios de gradation de la mutualisation selon les objectifs visés. Notre proposition pense la coexistence du vivant, du pratique et de l'esthétique en révélant les qualités plastiques d'un environnement urbain repensé au cœur de l'espace naturel fluvial.